

Durée : 2 jours

Eligible CPF : RS 5641

Certificateur : Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer -

Date d'échéance : 31/12/2026

Profil des participants :

Toute personne titulaire du diplôme SSIAP 1 doit se soumettre à un recyclage triennal au plus tard le jour de la date anniversaire de la délivrance du diplôme SSIAP.

Pré requis :

- Titulaire du diplôme SSIAP1 ou d'une équivalence.
- Attestation d'exercice de la fonction d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois. Cette disposition doit être attestée par l'employeur.
- Qualification de secourisme en cours de validité

Validation :

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.

Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau.

Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.

- **Séquence 1 : Prévention**
- **Séquence 2 : Moyens de secours**
- **Séquence 4 : Mise en situation d'intervention**

Séquence 1	Prévention	5 heures
Thème	Évolution de la réglementation en matière de prévention	
Contenu	Évolution de la réglementation (nouveaux textes...) Accessibilité du public	4 heures
Matériel et documentation	Arrêtés : 2 mai 2005 modifié – 25 juin 1980 modifié – 22 juin 1990 modifié – 30 décembre 2011	
Remarque	Cette séquence devra être mise à profit pour mettre l'accent sur l'évolution de la réglementation et du métier d'agent de sécurité incendie. Cette séquence sera clôturée par un examen « blanc »	1 heure

Institut Formalys

Organisme de formations référencé



DataDock

Village d'entreprises - 14 Avenue du Garric - 15000 AURILLAC - 04.71.63.87.72 - contact@institut-formalys.fr

Siret : 817 811 383 000 22 - Certifié QUALIOPI & DATADOCK - www.institut-formalys.fr

Agrément délivré le 23/12/2021 par la Préfecture du Cantal pour une durée de 5 ans par l'arrêté N°2021-2018

Séquence 2	Moyens de secours	3 heures
Thème	Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours	
Contenu	Agents extincteurs SSI Moyens d'extinction	3 heures
Matériel et documentation	SSI Moyens d'extinction	
Remarque	Cette séquence devra être mise à profit pour présenter l'évolution des moyens de secours (Matériels, méthodologie...)	

Séquence 3	Mise en situation d'intervention	6 heures
Thème	Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité	
Contenu	L'action face à différents contextes : • fumées, incendie • évacuation des occupants et prise en charge d'une victime • méthode d'extinction d'un début d'incendie • protection individuelle • levée de doute, etc. L'utilisation des moyens de communication mobiles	2 heures
Matériel et documentation	Matériels de l'équipe de sécurité Extincteurs Robinet d'incendie armé Machines à fumées froides	
Application	Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen : • d'un extincteur adapté au risque • d'un RIA Cas concrets	
Remarque	Les exercices devront être réalisés en équipe constituée, le rôle du chef d'équipe étant tenu par un formateur. Chaque stagiaire devra avoir manipulé des extincteurs, en situation réelle, avoir mis en œuvre un RIA par des cheminements non rectilignes et avoir évacué une victime d'un local enfumé.	

Institut Formalys

Village d'entreprises - 14 Avenue du Garric - 15000 AURILLAC - 04.71.63.87.72 - contact@institut-formalys.fr

Siret : 817 811 383 000 22 - Certifié QUALIOPI & DATADOCK - www.institut-formalys.fr

Agrément délivré le 23/12/2021 par la Préfecture du Cantal pour une durée de 5 ans par l'arrêté N°2021-2018